COM COM

Le magazine de Combrailles, Sioule et Morge





En bref Les dernières actualités



Jeunesse Des services dédiés aux ados



Social
Aide à domicile :
Des métiers qui ont du sens



numéros utiles

- SIÈGE ADMINISTRATIF DE COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE secretariat-general@comcom-csm.fr tél.: 04 73 86 99 19
- ANTENNE ADMINISTRATIVE DE COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE accueil-combronde@comcom-csm.fr tél.: 04 73 97 19 30
- SERVICE ENFANCE-JEUNESSE alsh-inscriptions@comcom-csm.fr tél.: 04 73 97 19 30
- MICRO CRÈCHE microcreche@comcom-csm.fr tél.: 04 73 33 99 37
- RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS ram@comcom-csm.fr Combronde - tél.: 04 73 97 36 67 - tél.: 04 73 86 52 07 Manzat
- CENTRE AQUATIQUE piscine@comcom-csm.fr tél.: 09 65 01 64 38
- · CINÉMA "LA VIOUZE" cinema@comcom-csm.fr tél.: 04 73 86 77 54
- SALLE DE SPECTACLE LA PASSERELLE la-passerelle@comcom-csm.fr tél.: 04 73 85 53 72
- RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE mediatheque-combronde@comcom-csm.fr tél.: 04 73 33 35 76
- mediatheque-manzat@comcom-csm.fr tél.: 04 73 86 99 28
- CIAS ACTION SOCIALE cias@comcom-csm.fr tél.: 04 73 97 19 67
- EHPADs INTERCOMMUNAUX "LES ORCHIS" - COMBRONDE ehpad-combronde@comcom-csm.fr tél.: 04 73 97 11 53

LES ANCIZES-COMPS ehpad-ancizes@comcom-csm.fr tél.: 04 73 86 81 59

"LE MONTEL" - MANZAT ehpad-manzat@comcom-csm.fr tél.: 04 73 86 57 45









04 | En bref

07 Budget de Combrailles, Sioule et Morge

Enfance-Jeunesse Des services dédiés aux ados

Centre Aquatique

Enseignement musical

Centre Intercommunal d'Action Sociale Aide à domicile

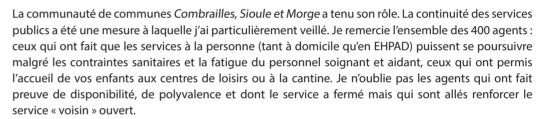






près des mois à faire preuve de raison, de responsabilité collective, de lutte contre la maladie, nous entrevovons « le bout du tunnel ».

Je sais que ces 16 derniers mois ont été difficiles pour tous : pour nos aînés que le virus menaçait, pour notre jeunesse privée d'un bout de sa vie d'insouciance, pour nos associations qui ont vu leur activité mise en sommeil, pour nos entreprises et leurs salariés qui font face à la crise économique, pour vous tous qui avez fait preuve d'adaptation tant professionnelle que familiale.



Le maintien des services à la population est au cœur des préoccupations de vos élus communautaires et municipaux. Certes, notre collectivité doit poursuivre ses investissements et participer à la relance économique qui doit profiter à nos entreprises, à nos artisans et à nos commercants locaux. Mais i'ai aussi voulu que la qualité des services qui vous sont proposés soit maintenue, malgré une baisse considérable de recettes budgétaires dues à la crise économique que traversent nos entreprises.

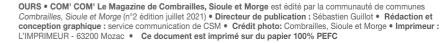
Cette ambition partagée pour notre territoire nécessite donc, dès cette année, une hausse de la fiscalité sur les ménages. Votée à la quasi-unanimité (4 voix contre), c'était le seul moyen de répondre efficacement à vos besoins de services de proximité. Je sais que l'effort demandé peut paraître important, mais je sais aussi que l'équité et la justice face à l'accès aux services à la population doivent être préservées ; vous avez droit, vous aussi, à la qualité des services que l'on trouve en ville! C'est ensemble que nous continuerons à faire vivre nos communes et nos territoires.

Les beaux jours sont là et nous retrouvons tous un peu de nos libertés, de nos loisirs... Je vous invite à profiter des sites touristiques et des chemins de randonnée que nous offrent le contrefort des Combrailles et la vallée de la Sioule ; sans oublier de faire un détour par les médiathèques, le Centre Aquatique intercommunal ou le cinéma "La Viouze" qui vous accueillent à nouveau.

Bel été à vous, en famille ou entre amis...

Sébastien Guillot Président de Combrailles. Sioule et Morge







ZONE D'ACTIVITÉ Le Parc des Volcans



a communauté de communes compte 9 zones et parcs d'activités « d'intérêt communautaire ». Ces espaces iouent un rôle important : retombées économiques et fiscales, créations d'emplois, développement et valorisation du commerce de proximité et de l'artisanat

Le « Parc d'activités des Volcans » de Manzat - idéalement situé sur la RD22, au lieu-dit Le Bouhlat à proximité immédiate de l'échangeur autoroutier - s'étend sur une surface totale de 19 hectares. Il a une vocation artisanale. Pour permettre et faciliter l'installation d'entreprises - exerçant à titre principal ou secondaire une activité de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services - CSM a engagé un programme de travaux en 3 phases, afin d'aménager l'ensemble de la zone

La première phase de travaux a ainsi été réalisée sur le « Parc des Volcans », pour un montant de 517 573 € (avec le soutien financier de l'État à hauteur de 49,41% du coût total). Ces aménagements - réalisés par l'entreprise LYAUDET et placés sous la maîtrise d'œuvre du cabinet GEOVAL (deux entreprises puydomoises) ont ainsi permis une première création de 6 lots de 1 380 à 7 810 m², d'ores et déjà constructibles et disponibles à la vente.

Soleil de la Viouze

Produire de l'énergie photovoltaique

ménagée en 2006 dans le cadre du contrat territorial du bassin des Combrailles. la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) de Queuille - à vocation industrielle et artisanale - disposait de 6 hectares disponibles. Sur cette surface - difficilement constructible compte tenu de sa configuration - la communauté de communes a souhaité l'installation d'une centrale de production d'électricité par panneaux photovoltaïques, un des axes forts de son Plan Climat Air Énergie Territorial porté dans le cadre de sa politique de transition écologique.

CSM s'est associée à SERGIES (filiale du Syndicat d'énergie de la Vienne) pour mener à bien ce projet d'installation de centrale photovoltaïque au sol : une puissance de 4 999 kilowatts-crête (kWc), représentant un investissement d'environ 4 M€ HT. une durée d'exploitation d'au moins 40 ans. tation nommée « Soleil de la Viouze ».

La production de ce parc sera équivalente à la consommation annuelle d'électricité de plus de 3 000 habitants (hors chauffage). Pour sa gestion, le partenariat entre SERGIES et la communauté de communes mise en service à l'horizon 2022 avec une prend la forme d'une société d'exploi-

Fin mai, Sébastien Guillot, président de CSM et Emmanuel Julien. Président du Directoire de SERGIES, ont signé l'ensemble des actes officiels faisant ainsi de Combrailles. Sioule et Morge, le coactionnaire de cette société de projet.

"Soleil de la Viouze"?

Non, ce nom n'a rien à voir avec le cinéma!

C'est aussi le plus proche du futur site

de production d'énergie renouvelable.

La Viouze est l'un des principaux affluents de la Sioule.



Projet Alimentaire Territorial (PAT), un projet à l'échelle des Combrailles

epuis plusieurs années, la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge a fait des circuits courts et du bio des sujets centraux de sa politique en matière de restauration collective, en privilégiant les producteurs locaux pour la fourniture de denrées alimentaires entrant dans la composition des repas destinés aux écoles, Accueils de Loisirs, EHPADs, service de portage à domicile ou encore en intégrant systématiquement des produits d'origine bio à chaque repas...

Aux côtés du SMADC (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement des Combrailles) et des communautés de communes Chavanon Combrailles et Volcans et Pays de Saint-Eloy, cette démarche volontariste s'accompagne à présent d'un engagement à plus grande échelle dans un « Projet Alimentaire de Territoire » (PAT) : issus de la "Loi d'avenir pour l'agriculture" qui encourage leur développement, les PAT sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire.

Ce projet – couvrant l'ensemble du territoire des Combrailles - verra la mise en œuvre d'actions communes afin de renforcer les liens entre collectivités et producteurs locaux. Il sera ainsi un outil de valorisation et de reconnaissance du travail effectué par les différents acteurs du secteur de la production alimentaire, favorisant une filière locale en phase avec les nécessités environnementales, écologiques et économiques actuelles.

Ce PAT a été soumis aux services compétents de l'État et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pour un accompagnement. Le dossier est aujourd'hui reconnu "Projet Alimentaire Territorial en émergeance" au niveau national, et est en attente de financements.



Un label pour nous rassembler toutes et tous!



Sioule et Morge est labelisée « Terre de Jeux 2024 » !

En 2024, la France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Le label « Terre de Jeux 2024 » valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux.

Pour CSM, c'est ainsi l'opportunité de bénéficier d'une identité particulière et de valoriser les actions en faveur du A suivre, donc...! sport pour toutes et tous.

Associations, clubs sportifs, différents services/pôles de CSM (Sport, Enfance-Jeunesse, Culture, CIAS...) se rassembleront prochainement afin de conjuguer, ensemble, leurs savoirfaire et leurs compétences. Ainsi se co-construira cette « aventure des Jeux » sur le territoire : évènements en direction de la jeunesse, découvertes des activités sportives locales au travers des différents clubs, soutien de projets autour de l'olympisme et du paralympisme, etc.

4 com' com' 2021 com' com' 2021 **5**



SERVICES À LA POPULATION

Réouverture des services culturels et sportifs

près s'être adaptés au gré des dispositions sanitaires successives. l'ensemble des services et équipements culturels et sportifs ont retrouvé un fonctionnement normal, depuis le 30 juin : un « retour à la normale » salvateur pour toutes et tous !

Les horaires d'ouverture, les programmes culturels et le calendrier des animations proposés par les services sont disponibles en ligne sur www.combrailles-sioule-morge.fr



ampagnes de vaccination contre la Covid 19

fin de participer à la lutte contre la COVID-19, des campagnes de vaccination ont été organisées sur le territoire communautaire. Celles-ci sont portées par le Syndicat Mixte d'Aménagement des Combrailles (SMADC) en coordination avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), les communes et le CIAS de Combrailles, Sioule et Morge. Deux campagnes ont été programmées, les vaccins proposés étaient ceux des laboratoires Moderna et Pfizer. La première a eu lieu début avril sur les communes des Ancizes-Comps et de Combrondre. Près de 720 doses ont été administrées. La deuxième s'est déroulée fin mai sur les communes de Saint-Georges-de-Mons et de Manzat, 480 doses ont été injectées. Au total, ces journées ont permis à 1 200 habitants du territoire de bénéficier de la vaccination de proximité. Tout au long de ces campagnes, les élus, les bénévoles, les professionnels de santé, la coordinatrice santé du SMADC et les agents municipaux et intercommunaux ont contribué activement à la réussite de ces actions de par leur participation, leur implication et leur investissement. En parallèle, les trois EHPADs intercommunaux ont, depuis janvier, proposé la vaccination à leurs résidents. Cette campagne vaccinale menée en collaboration avec l'ARS

a permis à un grand nombre de résidents, de recevoir

les deux injections du vaccin Pfizer.



FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE MANZAT

Les élus se mobilisent

l'occasion d'une réunion organisée par la DGFiP

accompagnés de la Députée de la deuxième circonscription

du Puy-de-Dôme, Christine Pirès-Beaune, du Sénateur du

Puy-de-Dôme, Jacques-Bernard Magner, des conseillers

départementaux, Clémentine Raineau et Grégory Bonnet,

ont exprimé leur opposition à la fermeture de la Trésorerie

de Manzat au 1er septembre 2021 et à la disparition des

services de proximité en milieu rural.

nauté de communes et les élus du territoire de CSM.

(Direction Générale des Finances Publiques), le 29

iuin 2021, Sébastien Guillot, Président de la commu-

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Restructuration du Pôle Enfance-Jeunesse

es Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) prennent en charge les enfants scolarisés et les adolescents, en leur proposant des activités de loisirs éducatives : activités manuelles, jeux d'intérieur et d'extérieur, activités de détente ou de découverte, activités culturelles, sportives, artistiques, scientifiques ou techniques, etc. A l'échelle du territoire, la communauté de communes souhaite rationaliser l'organisation des ALSH et leurs offres

d'animations extrascolaires Organisée autour de 3 pôles (Beauregard-Vendon, La Passerelle et Saint-Georges-de-Mons), cette nouvelle « carte territoriale » permettra aux enfants de bénéficier, sur un même lieu, de l'ensemble des activités, d'un meilleur confort d'accueil (vestiaires, espaces de repos, salles d'animations...) et d'un encadrement de qualité.

Bien évidemment, la proximité sera maintenue avec la mise en place de transports collectifs le matin et le soir. Les premiers travaux s'engageront dès septembre 2021 pour le site ALSH de La Passerelle, sur la commune de Pouzol. Pour les pôles prévus sur les communes de Beauregard-Vendon et de Saint-Georges-de-Mons, les concours architecturaux seront lancés d'ici fin d'année 2021 si les conditions opérationnelles et financières sont réunies



Le budget de la communauté de communes, c'est un budget principal et treize budgets annexes qui portent les dépenses de services à population ou des opérations d'aménagement des zones d'activités économiques. Le budget du CIAS est, lui, décomposé en 6 budgets. La somme des dépenses de fonctionnement de ces budgets représente près de 29,5 M€ chaque année (selon Budget Primitif 2021). Comme pour les communes, la communauté de communes lève la fiscalité auprès des entreprises (Cotisation Foncière Économique) et des ménages (foncier bâti et non bâti).

UN CONSTAT

LE BUDGET INTERCOMMUNAL

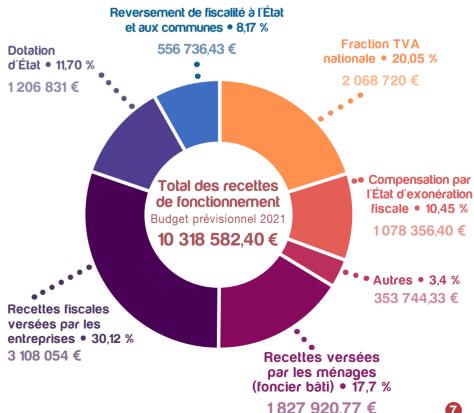
AFFECTÉ PAR LA CRISE ÉCONOMIQUE

es recettes de la communauté de communes sont fortement dépendantes de la vitalité économique des entreprises du territoire.

Près de 40 % des recettes de fonctionnement de la communauté sont issues de la fiscalité économique, c'est-à-dire la fiscalité versée par les entreprises implantées sur le périmètre intercommunal.

Aussi, depuis 2 ans, Combrailles, Sioule et Morge est affecté par une crise économique qui touche plusieurs entreprises du territoire, phénomène amplifié par la crise sanitaire. Cela est synonyme d'une perte des recettes de fonctionnement pour la communauté de communes de près de 450 000 € en 2 ans.

Concernant les autres recettes, la fiscalité versée par les propriétaires fonciers représente 17 % des recettes de la communauté de communes.



UN CHOIX

Général

12 853 810.33 €

MAINTENIR LA QUALITÉ DES SERVICES À LA POPULATION

a communauté de communes est une communauté de communes dite "de services", au plus près des besoins quotidiens de la population: accueils de loisirs, restauration scolaire, microcrèche, EHPADs, maintien à domicile, équipements sportifs, programmation culturelle, lecture publique, accompagnement financier du transport des scolaires vers les équipements sportifs et culturels....

Tous ces services répondent aux besoins de la population et contribuent au bien-vivre sur le territoire et à son attractivité

Unanimement, les élus ont fait le choix de maintenir la qualité des services offerts chaque jour aux habitants.

Depuis de nombreuses années, la collectivité s'est particulièrement engagée auprès de la jeunesse et des aînés

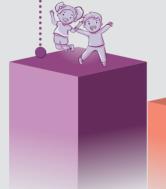
Ainsi, abstraction faite du budget général, le budget annexe dédié à l'enfance-jeunesse est le deuxième budget en volume de dépenses de fonctionnement avec 3,2 M€ TTC, suivi par le budget restauration collective avec 2,5 M€ TTC. L'offre de loisirs pour tous (cinéma, centre aquatique, gymnases, musique, ...) représente 2,1 M€ de dépenses de fonctionnement.

Le volet Action Sociale avec les EHPADs et l'aide à domicile représente 6,3 M€ de dépenses de fonctionnement chaque année, au bénéfice des personnes âgées dépendantes.



:Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPADs) 4 181 303.12 €

:3 224 955.60 € :Restauration collective 2 482 417.05 €



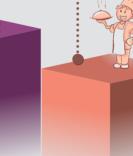
REOM - Redevance

ordures ménagères

d'enlèvement des

:516 200 €

: Enfance-Jeunesse

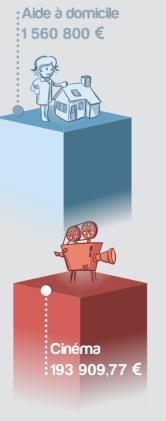








455 030 €



AGIR

ACTIVER TOUS LES LEVIERS

Après une concertation approfondie avec les élus des communes, le conseil communautaire a décidé d'activer plusieurs leviers afin de répondre à l'objectif de maintien de la qualité des services et de participer, dès 2021, à la relance de l'activité économique par l'investissement public.



Poursuivre les économies de frais de fonctionnement

Ces économies - débutées depuis plusieurs années - concernent les frais de fonctionnement généraux (téléphonie, bureautique, assurances...) pour lesquels les contrats sont révisés régulièrement. Il s'agira, également, de revoir les conditions contractuelles de maintenance et vérifications techniques obligatoires de l'ensemble des bâtiments.



Adapter la politique d'investissement

La priorité sera donnée aux investissements, sources d'économies de frais de fonctionnement (comme par exemple les travaux d'isolation ou de chauffage) et/ou générateurs de recettes (projet photovoltaïque). Un objectif de taux de subventions minimal sera fixé afin de réduire le "reste à charge" de la communauté de communes. Pour certains projets liés à la valorisation du patrimoine architectural, le taux de subvention perçu pourra même atteindre les 100%.



Activer le levier fiscal

Suite à la réforme de la TH (Taxe d'Habitation) et sa suppression par le gouvernement, le seul levier fiscal repose - quasi exclusiement - sur le foncier bâti.

Le conseil communautaire a ainsi voté une hausse du taux du foncier bâti de 3,5 points, soit l'équivalent, en moyenne, de 40 € / an sur la feuille d'imposition des propriétaires. Malgré cette hausse, le taux d'imposition sur le foncier bâti demeure inférieur à la moyenne départementale.



Réviser les tarifs des services à la population

Certains tarifs n'ont pas évolué depuis plusieurs années, d'autres demeurent très inférieurs à ceux pratiqués sur d'autres territoires. Il s'agira donc, dans les prochains mois, de les réviser et les adapter.

1076 969.57 €

Activités

culturelles

824 681.37 €

Equipements

: sportifs

UNE VOLONTÉ

MAINTENIR LES INVESTISSEMENTS PUBLICS

POUR PARTICIPER À LA RELANCE ÉCONOMIQUE

uatre millions huit cent mille euros (4,8 M€) sont prévus au budget 2021, pour les études de maîtrise d'œuvre et des travaux de construction ou de réhabilitation. Des subventions ont été sollicitées, auprès de l'Europe, de l'État, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil départemental. Elles permettront de limiter la participation directe de la communauté de communes.

Ces investissements traduisent la volonté de Combrailles, Sioule et Morge d'accompagner la relance économique au niveau local dès 2021 et de soutenir l'activité des entreprises et artisans qui pourront répondre aux appels d'offres lancés par la communauté de communes.



LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉVUES POUR 2021

Les montants annoncés sont en TTC (Toutes Taxes Comprises).

Travaux de voirie • 1573 664 €

Premières actions du Plan Climat Air Énergie Territorial ● 651 314 €

Vélorail du Viaduc des Fades (sécurité et garde-corps) • 317 784 €

Réhabilitation de la cantine scolaire de Saint-Quintin-sur-Sioule ● 239 932 €

Reconfiguration ALSH du site La Passerelle • 152 879 €

Réaménagement de l'accès à La Passerelle • 107 280 €

Création de l'accès du futur EHPAD des Ancizes • 105 556 €

GEMAPI (restauration des cours d'eau) • 75 142 €

Réhabilitation de l'atelier des services techniques ● 71 102 €

Achat de matériel de cuisine ● 67 872 €

Concours d'architecte - Enfance-Jeunesse ● 63 280 € sites de Beauregard-Vendon et Saint-Georges-de-Mons

Signalétique sur le site du Gour de Tazenat ● 42 000 €

Voirie sur la Zone d'Activité Les Gannes • 42 000 €

Études d'architecte Restauration collective • 25 640 € programme de travaux dans les cuisines et restaurants scolaires

Côté subventions



Pour les principales dépenses d'investissement présentées ci-contre, Combrailles, Sioule et Morge reçoit le soutien financier de ses partenaires institutionnels à hauteur de 2 233 733 €.

LES PREMIÈRES ACTIONS DU

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Consciente des enjeux climatiques et énergétiques de demain, la communauté de communes a décidé d'agir localement et concrètement à son échelle. Elle a ainsi programmé, au budget 2021, plusieurs actions pour un total de 651 314 € TTC d'investissement en 2021.

a loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) a renforcé le rôle des collectivités territoriales dans la lutte contre le changement climatique. Combrailles Sioule et Morge a souhaité réunir dans un même élan tous les acteurs locaux : élus, citoyens, associations, entreprises dans le cadre de la mise en œuvre d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Autant de forces vives qui, chacune à leur échelle, ont des cartes à jouer pour participer à l'élan planétaire engagé, afin de limiter à moins de 2°C le niveau de réchauffement de notre planète et d'adapter notre territoire à cette évolution. Les participants ont coconstruit un plan d'actions ambitieux mais réaliste ; une opportunité pour agir ensemble.

Outil d'animation et de coordination de la transition énergétique d'un territoire, le PCAET participe à l'information et à l'acculturation des acteurs de notre territoire à de nombreuses thématiques et problématiques : nos actions doivent dépendre de choix basés sur des connaissances!

Outil de planification, le PCAET doit permettre de réduire les consommations énergétiques et de développer la production d'énergies renouvelables. Au-delà des enjeux climatiques, c'est un véritable investissement sur l'avenir puisque les actions issues du PCAET sont génératrices soit de nouvelles recettes, soit de réduction des frais de fonctionnement.

En 2021, les investissements portent notamment sur la création de centrales photovoltaïques en toiture et au sol, sur la réduction des consommations de nos bâtiments et sur le développement d'une mobilité alternative.



Investissement dans la société Soleil de la Viouze qui exploitera le parc photovoltaïque au sol sur la ZI de Queuille

411 160 € ттс



Travaux Cinéma "La Viouze" chaudière et ventilation

91 200 € TTC



Centrales photovoltaïques 9KWc en toiture sur des bâtiments intercommunaux

53 154 € ттс



Étude sur le potentiel local de production d'énergies renouvelables

36 000 € ттс



Rénovation de luminaires plus économes dans les cantines

30 000 € ттс



Mobilité-covoiturage

29 800 € ттс

DES LIEUX ET DES ACTIVITÉS POUR LES JEUNES DE 11 À 16 ANS

Structure à part entière du Enfance-Jeunesse. l'Accueil Ados s'adresse aux ieunes du territoire. de 11 à 16 ans.

ENFANCE - JEUNESSE

Son activité repose sur des actions individuelles collectives construites par, pour et avec les jeunes.

Des locaux, des soiréessorties, OU des encore les programmes pour vacances sont spécialement dédiés aux ados.

L'ensemble de ces activités est encadré par les animateurs de Combrailles, Sioule et Morge.

du Net

En pratique

et locaux ados: accès libre et gratuit

gatoire et payante (5€, « modulable » en fonction des sorties. Activités vacances : cf. quotient familial.

sur www.combrailles-sioulemorge.fr depuis l'onglet Portail Famille.

Service Jeunesse alsh-inscriptions@comcom-csm.fr 06 45 09 75 61

Foyer collège aux Ancizes

Soirées-sorties: inscription obli-

Renseignements et inscriptions

rochainement, Anabel - animatrice du Pôle Ados - sera joignable sur les envoyer un sms au 06.45.09.75.61 ! Promeneurs

réseaux. Si tu as entre 11 et 16 ans, tu peux Anabel te tiendra informé.e du réseau sur lequel vous pourrez échanger au sujet d'idées de projets à mettre en place, ou discuter de thématiques qui te tiennent à coeur.

Interview



NICOLAS BALANDREAU • 27 ANS Maître-Nageur Sauveteur au Centre Aquatique intercommunal depuis 2020

Pourquoi "Maître-Nageur Sauveteur "?

A la suite de l'obtention d'un baccalauréat et d'un BTS, j'ai travaillé -dans le cadre d'un « service civique » au sein d'une école primaire. Et cela a été un déclic vers une reconversion professionnelle : être MNS (maîtrenageur sauveteur) est devenu une évidence pour pouvoir « éduquer », « animer », « transmettre »... Je me suis donc formé en conséquence.

Qu'est-ce qui fait la richesse de ce métier?

Les missions d'un MNS sont très variées : assurer la sécurité des usagers, enseigner la natation, proposer des activités aquatiques (comme l'aquabike, l'aquajogging, les bébé nageurs ...). Cela nécessite du sérieux dans son travail, d'être sociable et d'avoir un bon relationnel avec les personnes, d'être patient, d'avoir envie de transmettre ses connaissances et de savoir s'adapter.

Une "journée type" de Maître-Nageur Sauveteur, ça ressemble à quoi ?

Une "journée type" de maître-nageursauveteur revêt plusieurs facettes : analyses matinales de la qualité de l'eau des différents bassins, les cours de natation pour les scolaires (matin et après-midi), la surveillance durant les créneaux ouverts au public, encadrement des animations proposées (aquabike, aquajogging...etc) en soirée.

CENTRE AQUATIQUE

FOCUS SUR

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

Lieu de détente pour toute la famille, le Centre Aquatique intercommunal permet à tous de pratiquer différentes activités aquatiques sportives et de loisirs au sein d'un équipement adapté. A nouveau ouvert à toutes et tous depuis le 9 iuin, il accueille le public quotidiennement, notamment lors de diverses animations.

Aquajogging - ou "courir dans l'eau"!

Discipline sportive à part entière, c'est une alternative douce à la course à pied – dont le principe est simple : reproduire les mouvements de la course en étant immergé jusqu'au cou, sans toucher le sol tout en restant droit... Activité idéale pour débuter ou entretenir une pratique physique, se ré-éduquer suite à une blessure des membres inférieurs, etc.

Pratique : Matériel de flottaison fourni par le Centre Aquatique. Les séances sont de 40 minutes 2 fois par semaine (hors vacances scolaires). Dès 16 ans.

Aquabike - ou "faire du vélo dans l'eau"

Cette activité se déroule dans un bassin peu profond, dont le principe est de « faire du vélo » (pédaler) dans l'eau - sans déplacement. Activité adaptée à toutes et tous dès 16 ans, elle est souvent recommandée pour les personnes souffrant de problèmes sanguins, d'asthme, en surcharge pondérale et aux sportifs.

Pratique : Matériel fourni par le Centre Aquatique. Séances de 40 minutes (en musique!) encadrées par un éducateur sportif diplômé.

Bébés "nageurs"

Ouverte aux enfants âgés de 5 mois à 6 ans (accompagnés d'au moins un parent), cette activité permet une découverte ludique et douce de l'eau. du « relationnel à l'autre », de la motricité aquatique... L'activité - encadrée par un professionnel - a lieu dans le bassin d'apprentissage de petite profondeur et dans une eau à 32°C

Pratique : Les séances sont de 40 minutes. Deux groupes sont proposés en fonction de l'âge des enfants (de 5 mois à 3 ans et de 3 ans à 6 ans). Pour accéder à l'animation, un certificat médical et la copie du carnet de vaccination seront demandés.

En plus...

Cours de natation

Des cours de natation personnalisés sont proposés et dispensés par les maîtres-nageurs (Diplômés d'État) du Centre Aquatique. Ils se mettent en place sur demande tout au long de l'année.

Centre Aquatique intercommunal Rue des Grelières 63 780 Saint-Georges-de-Mons piscine@comcom-csm.fr 09 65 01 64 38



Paroles d'ados

Les soirées-sorties sont funs ! On s'amuse bien et il y a une super ambiance avec les autres et les animateurs. C'est sympa de pouvoir se retrouver en semaine mais aussi le samedi

DAMIEN - 12 ANS Site de La Passerelle - Pouzol

Pendant les vacances, on peut faire plein de choses.

Moi, i'adore les séiours, ils sont supers on s'amuse bien et on fait plein d'activités différentes!

LÉA - 12 ANS Charbonnières-les-Vieilles

Le local ados, c'est un endroit super où on peut se réunir pour partager des moments ensemble en jouant au ping-pong, aux jeux de société et même faire des supers sorties (soirée bowling par exemple). C'est une façon de pouvoir faire connaissance les uns avec les autres, et se faire de nouveaux amis. On recommande le local ados!

EMMA - 14 ANS & LILY - 12 ANS Local ados de Beauregard-Vendon

Il y a vraiment une super ambiance! On passe des bons moments ensemble. on s'amuse, on rit.

Ce qui est important aussi c'est qu'on peut discuter de n'importe quel sujet avec l'animatrice.

SOFIA - 12 ANS, ETHAN - 13 ANS & MANON - 13 ANS

Local ados et foyer du collège des Ancizes-Comps





Continuité et innovation

Axe fort de la vie culturelle et artistique locale, l'enseignement musical est auiourd'hui assuré par deux associations reconnues au-delà même du territoire et soutenues par Combrailles, Sioule et Morge,

✓ algré certains temps de fermetures durant cette année scolaire 2020-2021 dus à la crise sanitaire, les écoles de musique du territoire de Combrailles, Sioule et Morge ont su s'adapter et assurer la continuité de leurs activités. Les deux établissements, situés sur les communes des Ancizes-Comps et de Combronde, sont placés sous la direction d'un agent intercommunal.

Avec plus de 180 élèves, la continuité pédagogique a été mise en place par les 12 professeurs dès le premier confinement, en mars 2020, en s'appuyant sur différents outils : plateforme de visioconférence, padlets, envoi de différents travaux, vidéos, chaînes YouTube dédiées, etc. Cet investissement, de la part de l'équipe enseignante mais également des élèves, aura permis de

maintenir le lien social, entretenir la passion des ieunes musiciens, mais également de découvrir et faire apprécier la musique sous un angle plus "digital", en aboutissant à la mise en ligne de plusieurs concerts et auditions au répertoire musical varié. Une chose est sûre : le numérique,

devenu indispensable dans le quotidien de la majorité d'entre nous depuis 2020, intègre maintenant le cursus des jeunes artistes, avec des cours de formation musicale basés sur des logiciels musicaux et des jeux interactifs développés pour renforcer de manière ludique la culture musicale des élèves. Un vent de modernité pour faciliter l'approche du "bon vieux solfège", souvent boudé par les jeunes.

Ecoles de musique unionmusicale@gmail.com 06 33 12 58 28

Une nouvelle saison culturelle à La Passerelle

n septembre prochain, la salle de spectacles La Passerelle inaugurera _sa nouvelle saison culturelle 2021-2022, riche, variée et destinée à tous les publics: théâtre, arts du cirque, musiques, danse, ainsi qu'une séance mensuelle de cinéma. Elle poursuivra également les « résidences d'artistes » en accueillant et accompagnant des équipes artistiques engagées dans un processus de création... C'est dans ce cadre qu'une collaboration particulière avec La Comédie de Clermont-

Scène Nationale s'est nouée ; La Passerelle accueillera ainsi en résidence fin septembre prochain la compagnie « Le Désordre des Choses » (compagnie artistique associée/ Comédie de Clermont) pour la création de son nouveau spectacle, Grès... Un spectacle musical traitant de l'humiliation et de la colère - écrit et mis en scène par Guillaume Cayet, dont les « premières » nationales se feront à La Passerelle les 2 et

3 octobre 2021

SALLE DE SPECTACLE

2021/2022 Rentrée et nouveauté

Pour les élèves déjà inscrits, les réinscriptions se font de manière dématérialisée depuis mi-iuin.

Des permanences auront lieu début septembre pour renseigner et inscrire les nouveaux élèves.

Faciliter le choix de la pratique instrumentale ...

Le choix de SON instrument est quelque chose de délicat. Chaque instrument a ses particularités et arrêter son choix peut finalement se transformer en un véritable casse-tête!

Clarinette, flûte traversière, saxophone, trombone, trompette, tuba. ou encore basson, percussions, cor d'harmonie, guitare, accordéon ou piano... Que faire? Un nouveau dispositif de découverte est mis en place dès septembre 2021. Durant 5 mois. en parallèle des cours de Formation Musicale, chaque élève rencontrera l'ensemble des professeurs et pourra découvrir les instruments enseignés en les essayant. Une fois le choix arrêté, les cours individuels débuteront au mois de mars

Chaque année ...

Les écoles de musique proposent un spectacle, en partenariat avec les différents acteurs culturels de CSM et intégrant les différents ensembles instrumentaux proposés en pratique collective (orchestres, choeurs d'enfants, ...) présents dans chacune des associations.

Le "Repos de Freyja", autour des légendes celtiques et musique métal initialement programmé cette année, est reporté en mars 2022.

Interview



SYLVIE MONTPIED • 48 ANS Auxiliaire de vie . Secteur de Combronde

Auxiliaire de vie : était-ce une vocation pour vous?

J'ai débuté ce métier à l'âge de 19 ans, un peu par hasard au départ... Mais i'ai eu un véritable déclic, avec le sentiment d'être fondamentalement utile en faisant du bien aux autres - sentiment qui ne m'a plus quittée, et est toujours le même aujourd'hui! Je travaille sur ce territoire depuis 1999.

Quelles sont vos missions?

J'ai pour missions, aide et accompagnement au domicile de personnes âgées pour tout ce qui relève des gestes du quotidien : hygiène, repas, soins d'usage et prévention, activités de loisirs, et l'accompagnement pour certaines démarches administratives... J'ai, comme mes autres collègues. un réel rôle de lien social et sanitaire pour les bénéficiaires du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD).

Pour vous, quelles sont les qualités requises pour exercer ce métier?

Ce métier nécessite d'être adaptable, autonome, bienveillant, à l'écoute et faire preuve de beaucoup de douceur... Il faut toujours garder le sourire : on est souvent le seul "rayon de soleil" quotidien des personnes que l'on accompagne. On donne beaucoup, mais on recoit tout autant!

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

AIDER LES AUTRES

DES MÉTIERS À PART ENTIÈRF



Des métiers aui ont du sens

Agents et aides à domicile, accompaanants éducatifs et sociaux, auxiliaires de vie exercent leur métier avec bienveillance, en prenant en compte les besoins et les attentes des bénéficiaires, dans le respect de leur intimité et de leur mode de vie. Ils établissent une relation de confiance avec les personnes, et sont également un soutien précieux pour les familles éloignées, les personnes isolées.

« Aider les autres » prend ainsi tout son sens au travers de missions qui requièrent dynamisme, polyvalence, ouverture d'esprit, altruisme...

Des professions au service de la vie

Les métiers d'aide et d'accompagnement à domicile à destination des personnes âgées, handicapées, malades ou rencontrant des difficultés permanentes ou passagères sont un véritable enjeu de société.

Les besoins des populations changent, les modes de vie évoluent et affectent directement le secteur : la demande d'aide et de services évolue rapidement.

La politique sociale du CIAS de Combrailles, Sioule et Morge s'adapte pour maintenir le bien-vivre à domicile. le droit à être aidé et accompagné. Le lien et la cohésion sociale restent également un enjeu majeur.

Contrairement aux idées reçues, les professions « du grand âge » et de l'intervention à domicile sont riches et variées : aide aux gestes et actes essentiels de la vie quotidienne, accompagnement dans les activités de la vie sociale et relation-

Ces métiers sont précieux et indispensables au maintien de la qualité de vie des bénéficiaires.

Par vocation, ou suite à une reconversion, les professionnels de l'aide à la personne viennent d'horizons divers. Ouverts à tous, femmes et hommes, jeunes ou moins jeunes, ces métiers qui associent le bien-être physique au réconfort moral des personnes accompagnées sont essentiels à la collectivité.

Centre Intercommunal d'Action Sociale Service Aide et Accompagnement à Domicile - sad@comcom-csm.fr Antenne des Ancizes : 04 73 76 74 91 Antenne de Combronde: 04 73 97 19 67

Le CIAS recrute

es postes d'agent à domicile, d'aide à domicile, d'accompagnant éducatif et social (AES) ou d'auxiliaire de vie sociale (AVS) sont disponibles; les interventions se font à proximité du domicile de l'intervenant - dans un cadre accompagné par l'équipe du CIAS - selon un planning adapté aux besoins des bénéficiaires et des disponibilités des intervenants. Ces missions variées permettent un travail d'équipe.

Un suivi dans la professionnalisation s'effectue au travers de formations, de réunions de sensibilisation et de coordination.



OUEL SERVICE REND LA MISSION LOCALE?

La mission locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, dans leur recherche de solutions : Emploi, formation, démarches liées à la vie quotidienne (aide au permis, information logement, santé, civisme,...). Des ateliers autour de l'insertion, du numérique, de la confiance en soi, de la préparation à l'embauche (CV, courrier, entretiens d'embauche, suivi, sélection d'offres, relance) sont proposés régulièrement.

VOUS A-T-ON DÉJÀ PARLÉ DE LA GARANTIE JEUNES ?

La mission locale met en oeuvre le dispositif Garantie Jeunes qui permet de bénéficier d'un accompagnement renforcé vers l'emploi. Le jeune doit s'engager dans une dynamique de progrès. En contrepartie, il perçoit une allocation. Durant un an, il bénéficie d'outils et d'ateliers qui le font réussir. Dans ce cadre, un groupe de 7 jeunes a été constitué aux Ancizes en février et des solutions ont déjà été trouvées pour certains d'entre eux.

OUEL LIEN AVEC LES COLLECTIVITÉS ?

Nous informons et accompagnons les collectivités, comme les entreprises, dans leur recrutement. Nous mettons en oeuvre les conventions des contrats PEC et CIE. Dans ce cadre, un conseiller garantit le suivi du jeune pendant toute la durée du contrat, en organisant des bilans avec le tuteur de l'employeur.

UNE ACTION GAGNANT-GAGNANT

Les élus de *Combrailles, Sioule et Morge* connaissent leur territoire et les besoins de leurs administrés. Nous sommes porteurs de solutions et pouvons aider les 16-25 ans ensemble, car les élus attachent de l'importance à l'insertion des jeunes.

Siège 3 avenue de Châtel-Guyon 63200 RIOM 04.73.38.50.13





Mairie de Combronde Mairie de Manzat (sur rendez-vous)







